



# Investissez dans des projets immobiliers à impact positif, pour la société

Avec un tiers de la population qui aura plus de 60 ans en 2060, **l'habitat est aujourd'hui au centre de l'adaptation de la société au vieillissement** et à ce titre, vous êtes un acteur majeur dans cet enjeu sociétal par votre capacité à gérer les risques associés aux actifs immobiliers pour le bien de l'environnement et de la société.

Pour répondre aux exigences des indicateurs de performance du **label ISR** concernant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), le **label HS2®** vous garantit la mise en application d'une démarche à impact positif dans les projets sur lesquels vous investissez.

Apave Certification, organisme reconnu, tierce partie indépendante s'assure en votre nom que la mise à niveau des logements et des services proposés sont conformes au référentiel HS2®-Habitat : vous disposez ainsi d'une preuve tangible à partir de laquelle vous pouvez libérer les fonds.

## Grâce au Label HS2®, vous pourrez

- **Accompagner ou financer** des projets immobiliers à fort impact social.
- **Réassurer sur vos investissements** car les porteurs de projets s'engageant dans la démarche seront :
  - Audités plusieurs fois durant 4 ans (documentaire, initial, surveillance)
  - Par un tiers de confiance indépendant (Apave Certification = tierce partie)
  - Selon les critères exigeants des référentiels HS2® - Habitat, Prestataires de services, Services d'aide à domicile
- **Avoir un gage de qualité dans le temps** : qualité du projet et de l'offre de services avec un label délivré pour 4 ans, réévalué à 2 ans, dans une logique d'amélioration continue.
- **Investir sur un marché d'avenir** en phase avec les attentes de vos investisseurs institutionnels et de la société dans son ensemble.



La démarche du label HS2® permet de valoriser la qualité des projets et services engagés pour le **Bien Vivre et le Bien Vieillir** des locataires seniors. En passant d'une logique de **Savoir-faire à Faire-savoir** afin que l'ensemble des engagements quotidiens soient reconnus et stimulent ainsi l'ensemble de l'écosystème seniors qui aura été initié.

# Un référentiel unique pour bien vieillir chez soi plus longtemps, en toute sécurité

Le **label HS2®** (Haute Sécurité Santé) vise à favoriser le soutien à domicile des personnes fragilisées ou leur accueil dans des logements adaptés, le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions.

Le **label HS2®** a été conçu pour répondre aux attentes et aux besoins des territoires, des professionnels et des personnes vieillissantes et fragilisées.

Le Label HS2® vise à une démarche sociale et sociétale vertueuse dans le domaine de l'habitat élaborée selon une vision écosystémique et répondant aux enjeux du **3<sup>ème</sup> pilier du développement durable** : sociale, sociétale (solidarité, santé, sécurité) et collaborative.

Aux vues de la convergence de nos objectifs favorisant le développement de projets innovants et de nos exigences respectives pour s'assurer de leur qualité et pérennité, vous pouvez :

- **Intégrer le label HS2® dans vos référentiels** comme preuve d'engagement social, sociétal et collaboratif des demandeurs de financements
- **Labelliser certains dispositifs de financements** de projets immobiliers dans le cadre d'une démarche responsable, remettant l'humain et l'usage au centre des préoccupations
- **Faire auditer les projets immobiliers** par une tierce partie, indépendante, crédibilisant leur démarche
- **Promouvoir le label HS2®** auprès des acteurs qui sollicitent vos investissements

## Bon à savoir



**6** ans de plus à son domicile avec un logement adapté

**+150** projets engagés dans la démarche HS2®

**+ 10 000** logements adaptés selon le référentiel Habitat-HS2®

## Le référentiel Habitat-HS2®

Une démarche structurée selon **6 axes**, répondant aux enjeux du vieillissement, centrée sur l'usage, en prévention de la perte d'autonomie.

|   |                                       |                         |  |  |  |
|---|---------------------------------------|-------------------------|--|--|--|
| Je vis dans un environnement favorisant l'accès | J'habite dans une résidence adaptée   | Je suis connecté        | Je suis équipé                         | Je bénéficie de service collectifs adaptés | Je bénéficie de services personnalisés adaptés |
|   |                                       |                         |  |  |  |
| A la mobilité                                   | A mes besoins de santé et de sécurité | Tic du confort de vie   | Pour plus de prévention et de sécurité | A mes besoins de santé et de sécurité      | A mes besoins de santé et de sécuriser         |
| Au soin   | A mes besoins d'autonomie à domicile  | Télé-santé et autonomie | Pour plus d'autonomie à domicile       | A mes besoins d'autonomie à domicile       | A mes besoins d'autonomie à domicile           |
| A une vie sociale                               | A ma vie sociale                      |                         |  | A ma vie sociale                           | A ma vie sociale                               |

### Ariane Binet-Prevost

Responsable du développement national du Label HS2®

06.10.79.33.04

ariane.binet-prevost@apave.com

Pour en savoir plus :

[www.apave-certification.com](http://www.apave-certification.com)

